

Formulaire de demande pour les étudiants

Programme de bourses 2016-2017

L'Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS) lance cet été la 18^e édition de son programme de bourses pour les étudiants en situation de handicap de niveau postsecondaire, faisant plus de 100 boursiers jusqu'à maintenant! L'AQEIPS offrira cette année au moins **trois bourses** de 500 \$ et plus à des étudiants en situation de handicap (ÉSH). Par ces bourses, l'AQEIPS vise la réalisation de trois grands objectifs, soit :

- Encourager les personnes en situation de handicap à poursuivre des études postsecondaires;
- Encourager les ÉSH à défendre leurs droits et favoriser leur engagement social;
- Aider les ÉSH à pallier les coûts additionnels inhérents à leur situation.

L'AQEIPS est un organisme sans but lucratif créé en 1991 par et pour des étudiants en situation de handicap. Sa mission première est de faire la promotion de l'égalité des chances en éducation postsecondaire et de renforcer la collectivité quant à la défense du droit à l'éducation supérieure, à l'inclusion sociale, à la vie active et à la participation citoyenne. L'AQEIPS vise à bâtir une société plus inclusive et lever les barrières auxquelles ces étudiants doivent faire face tout au long de leur cheminement scolaire. L'AQEIPS a son siège social à Montréal. Cependant, elle représente des étudiants de partout au Québec et leur offre des services bilingues. L'AQEIPS s'adresse aux étudiants de niveau postsecondaire vivant une situation de handicap qui découle

d'une limitation fonctionnelle motrice, sensorielle, organique, ou encore d'un trouble d'apprentissage ou d'un trouble de santé mentale. Elle offre également ses services aux élèves de niveau secondaire se destinant aux études postsecondaires.

CATÉGORIES DE BOURSES

- 1) Étudiants au niveau des **études professionnelles (DEP)**
- 2) Étudiants au niveau **collégial, programme préuniversitaire**
- 3) Étudiants au niveau **collégial, programme technique**
- 4) Étudiants au niveau **universitaire, 1^{er} cycle**
- 5) Étudiants au niveau **universitaire, 2^e et 3^e cycles**

CONDITIONS DE MISE EN CANDIDATURE

- Être membre actif de l'AQEIPS (l'adhésion, au coût de 5 \$ la première année, peut être faite lors du dépôt de la candidature);
- Avoir complété avec succès au moins un cours dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Québec et reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pendant l'année scolaire 2015-2016;
- Avoir une incapacité permanente, telle que certifiée par un médecin ou l'intervenant(e) de l'établissement d'enseignement;
- Présenter un dossier complet contenant les documents mentionnés en annexe.

RÈGLEMENTS



- Les dossiers de candidature doivent être reçus au bureau de l'AQEIPS avant la date limite, **soit le 1^{er} décembre 2016**. La date figurant sur le sceau de la poste sera honorée.
- Les dossiers incomplets après la date limite ne seront pas évalués ; les candidats seront responsables de s'assurer d'avoir soumis un dossier complet.
- Les étudiants ayant déjà reçu une bourse de l'AQEIPS par le passé ne sont pas admissibles à ce programme, à moins que ces derniers posent leur candidature dans une nouvelle catégorie.
- Les administrateurs et employés actuels de l'AQEIPS ne sont pas admissibles.

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Financier

- Utilisation prévue de la bourse (N.B. Les voyages ou toutes autres activités sociales que l'étudiant n'est pas en mesure de se permettre autrement sont reconnus et valorisés).

2. Personnel

- Motivation de l'étudiant à poursuivre ses études;
- Démarches effectuées afin de les poursuivre;
- Objectifs et plan de carrière;
- Implication communautaire;
- Détermination à braver la situation de handicap et surpasser les obstacles rencontrés.

3. Qualité du dossier de candidature



- Qualité du contenu (éléments particuliers et toutes autres informations pertinentes additionnelles);
- Présentation générale (format, contenu de la lettre de présentation, etc.).

Veillez faire parvenir votre dossier de candidature à :

Comité de sélection du programme de bourses
AQEIPS
425, rue Sherbrooke Est, bureau 006
Montréal (Québec) H2L 1J9
Téléphone : 514 499-9451
Sans frais : 1-866-959-9451
info@ageips.qc.ca



Annexe

Documents à inclure dans le dossier de candidature :

- Nom, adresse résidentielle permanente de l'étudiant, numéro de téléphone, courriel et date de naissance;
- Lettre de présentation du candidat décrivant ses motivations à la poursuite d'études postsecondaires, ses expériences de travail, ainsi que ses engagements dans la communauté;
- Curriculum vitae;
- Formulaire d'adhésion/de renouvellement dûment rempli, avec le paiement de l'abonnement (si le candidat n'est pas déjà membre);
- Preuve d'inscription et de réussite à au moins un cours dans un établissement postsecondaire au Québec reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour l'automne 2016 ou suivre une formation professionnelle reconnue par un ordre professionnel au cours de la session où seront remises les bourses;
- Attestation des besoins particuliers et/ou limitations fonctionnelles (ex. : lettre du bureau de service aux étudiants en situation de handicap de l'établissement);

